

**Procédures d'inscription en Master,  
Prépa Concours, FAE  
Année universitaire 2018-2019**

La campagne de pré candidature précède la campagne d'inscription administrative \*

**PHASE 1 : E-candidature (obligatoire)**

**Dates : du 03 avril au 20 juillet 2018**

1. **Connectez-vous** sur :  
<http://www.univ-antilles.fr/candidature>
2. **Pré-candidatez** dans la formation correspondant à votre choix.
3. **Déposez** vos pièces justificatives au format numérique (pdf, jpeg ou png- 5 mo maximum).
4. **Cliquez** sur l'onglet « transmettre ma candidature ».
5. **Consultez régulièrement** votre courrier électronique pour suivre l'état d'avancement de votre pré-candidature.

-----

**PHASE 2 : Examen des dossiers par la  
commission d'admission**

- 1- **Transmission de l'avis** de la commission par courrier électronique dans un délai de 2 mois
- 2- **Dès la réception** de la décision, **connectez-vous de nouveau** sur :

<http://www.univ-antilles.fr/candidature>  
et **indiquez votre réponse** en cliquant dans l'onglet « confirmation » ou « désistement ».

-----

**PHASE 3 : Inscription administrative (obligatoire, annuelle et individuelle)** elle se réalise uniquement en ligne du **9 juillet au 21 septembre 2018\*\***

**Connectez-vous** sur le site de l'Université des Antilles

<http://www.univ-antilles.fr>

**Veillez cliquer ici** pour télécharger le tarif et les modalités de paiement des droits d'inscription.

1. Cliquez dans **Thème « ACCUEIL »** - bulle « **FORMATION** » puis onglet « **INSCRIPTION** », **s'inscrire** en **MASTER MEEF** (Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation).

- Si vous avez fait des études à l'UA : **choisir 2 « réinscription »** - Saisir votre numéro d'étudiant et votre date de naissance.

**NB** : Tout étudiant ayant suivi une formation à l'UA possède un numéro d'étudiant (rapprochez vous de la scolarité si le logiciel vous le réclame pour l'inscription).

- Si vous venez d'une autre université : **choisir 3 « inscription »** - Saisir votre numéro de dossier e-candidat précédé des caractères **UA**.

2. **Inscrivez-vous** dans la formation que vous avez préalablement confirmée.

3. **Payez** vos droits d'inscription en ligne.

4. **Validez votre inscription** administrative en allant jusqu'à la page « fin de l'inscription ».

5. **Numérisez et transmettez** les pièces attendues au format numérique à l'adresse suivante :

<http://www.univ-antilles.fr/pjweb>

**Informations**

Votre inscription à l'établissement sera prise en compte quand le message « **votre demande d'inscription a bien été prise en compte** » sera affiché à l'écran.

La durée d'une inscription standard est d'environ 15 minutes.

Veillez vous munir des informations suivantes : INE (numéro figurant sur votre relevé de notes universitaire) ou BEA (numéro affiché sur votre relevé de notes du BAC), n° de sécurité sociale, et de votre carte de crédit si vous payez en ligne.

Pour les pré-candidatures « e-candidat », l'identifiant correspond à votre code e-candidat précédé des caractères UA ; soit un code du type UAXXXXXXXXX

\* En cas de difficulté, contactez le service de scolarité [scol@espe-guadeloupe.fr](mailto:scol@espe-guadeloupe.fr)

**\*\* Attention : Démarrage des enseignements, le jeudi 06 septembre 2018**